

► Début :
LUNDI 18 AVRIL
À 15h

► Fin :
VENDREDI 22 AVRIL
à 13h30

Pour les
12-17
ans

et/ou pour les
adolescents déjà
en catéchèse ou
groupe de jeunes

Il y aura 2 groupes :
12/14 ans (âge collège)
et 15/17 ans (âge lycée).

« Se poser et s'engager »
1 jour de +

Les 22 et 23 avril sont consacrés
à des temps calmes, de réflexion,
d'échanges, de discussion et de
partage sur la notion de l'engage-
ment. (Début 15h - fin 15h)

QUELQUES RÈGLES



- La cigarette est tolérée uniquement par indication explicite des parents.
- Les consoles, les jeux vidéos et tablettes sont interdits sur le séjour. Les lecteurs MP3, ainsi que les téléphones portables, sont tolérés pour utilisation pendant les temps libres prévus. Les parents pourront appeler à ces horaires leurs enfants. L'équipe sera joignable en cas d'urgence. En dehors des heures prévues, pour les 11-14 ans, ils seront confiés aux animateurs. Pour les 15-17 ans, ceci s'appliquera à respecter les consignes d'utilisation auquel cas, ils devront remettre leurs appareils.

Ces moments au vert sont l'occasion d'apprendre à « couper » pour privilégier la relation avec le prochain : celui qui est proche !

- La consommation d'alcool ou de produits stupéfiants illégaux est interdite. C'est un motif de renvoi.



POUR SE RENDRE À LA MAISON DU ROCHER

- Aller à Die.
- À l'entrée de Die prendre à gauche (quand vous arrivez de Crest), la route du col du Rousset – Chamaloc.
- À 5 km vous traversez le village de Chamaloc. Continuer dans la direction du col de Rousset.
- 3 km après le village à droite vous verrez un panneau indiquant « Centre chrétien ». C'est là !

Pour les
6-11 ans

Nouveau !

Du 17 au 18 avril
> 16h/14h
Séjour pour les
Clubs bibliques
(âge primaire)

CAMP D'AVRIL DE CHAMALOC

Une amitié
qui porte
du fruit



► Aider à l'entretien
de la Maison du Rocher

► Participer à l'entretien de la forêt
autour de la maison du Rocher,
planter et prendre soin d'une
végétation comestible.

Du 18 au 22
avril 2022

Pour les
12-17
ans

Pour les
14 ans
et +

Du 22 au 23 avril
« Se poser et
s'engager »
un jour de +
pour se poser
et réfléchir à ses
engagements.

à la
**MAISON
DU ROCHER**
à Chamaloc (26)
- 7km de Die



INSCRIPTION AU BÉNÉVOLAT du participant

à renvoyer à **Brigitte Pescia - Action bénévole**
16 TER rue Romain Rolland,
26800 Portes-lès-Valence
bpescia@orange.fr



Chèque à l'ordre de « Entraide Protestante Privas »

► AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné.e > Responsable légal.e 1 :

Tél. : Mail :

Responsable légal.e 2 :

Tél. : Mail :

Demeurant au

Autorise mon/mes enfants.....

néle à Tél. :

néle à Tél. :

néle à Tél. :

à participer au séjour de vacances de l'Entraide Protestante Privas du

- 17 au 18 avril 2022 à Chamaloc (26) pour les 6-11 ans. 30 euros la pension !
- 18 au 22 avril 2022 à Chamaloc (26) pour les 12-17 ans.
- 22 au 23 mai 2022 à Chamaloc (26) (Début 15h - fin 15h)
« Se poser et s'engager » (14 ans et +) > 15 places maximum.

De plus, conformément à la législation, j'atteste avoir été informé de la possibilité de souscrire un contrat d'assurance de personnes auprès de mon assureur couvrant les dommages corporels auxquels peuvent être exposés mon/mes enfant(s) lors des activités (jeux en plein air, balade, ateliers/jeux en intérieur en sachant qu'il n'y aura pas d'activité sportive nécessitant une assurance particulière).



De plus, j'autorise à titre gracieux, l'Entraide Protestante Privas et l'Église Protestante Unie de France représentées par le pasteur Dina Radafiarjaona 3 rue Yves Farge 26800 Portes-lès-Valence à photographier notre/nos enfant(s) du 17 au 23 avril 2022 à utiliser son/leur image(s).

En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, nous autorisons l'Entraide Protestante Privas et l'Église Protestante Unie de France à fixer, reproduire et communiquer les photographies effectuées dans le strict cadre des publications liés à la Fédération de l'Entraide Protestante et l'Église Protestante Unie de France.

Celles-ci s'interdisent expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de notre enfant. Nous garantissons que notre/nos enfant(s) n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom (En cas de désaccord, veuillez rayer le paragraphe).

Fait à, le

Signature des personnes exerçant l'autorité parentale



DIRECTION :

- pasteur Dina Radafiarjaona - tél. 06 31 63 92 84
- pasteur Robin Sautter - tél. 07 70 06 56 29
- pasteur Charles Bossert - tél. 06 15 24 87 67



Une équipe d'animation dynamique et super sympa !



1 sac de couchage ou drap ou couette, vêtements pour 5 jours, affaires de toilette, serviette de table, pantoufles, bonnes chaussures, gourde, lampe de poche, son instrument de musique, sa bible.

Son sourire et sa bonne humeur !

PIÈCES ADMINISTRATIVES À FOURNIR :

- attestation d'assurance pour activité extra-scolaire
- photocopie du carnet de vaccination à jours ou certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité.
- attestation affiliation à un organisme de sécurité sociale.
- bulletin d'inscription et autorisation remplie et signé.
- chèque de caution ou règlement total du séjour.
- fiche sanitaire de liaison remplie et signée. téléchargeable sur le lien https://2fc86f2b-fb8c-4761-9cc3-ee579b4af7b3.filesusr.com/ugd/e4e2ea_c7a833a605c1480d91ca46cc9e61ecfe.pdf
- formulaire de consentement pour test téléchargeable sur le lien https://acm-cvl.fr/wp-content/uploads/2022/02/Tests_Formulaire-consentement_ACM-AVEC-hebgmt_v01022022.pdf



Acompte de 40 €.

Coût du camp par participant :

Tarif petits budgets, familles nombreuses : 99 € (ou 124 €)

Tarif de base : 140 € (ou 170 €) - Tarif de soutien : 170 € (ou 200 €)

Le prix entre parenthèse correspond à la participation estimée à 30 € en plus de votre enfant au temps « se poser et s'engager ».

140 € correspond à la pension complète par jeune dans le centre qui nous accueille.

Plusieurs soutiens financiers des Églises, de l'Entraide et le bénévolat permettent de subvenir aux frais pédagogiques et logistiques du séjour.

En aucun cas ces prix doivent empêcher un jeune de venir.

Parlez-en à votre pasteur ou au directeur du séjour, Dina Radafiarjaona.

→ C'est notre joie de vivre ces temps ensemble !

Paiement possible en plusieurs fois.

Parlez-en à votre pasteur ou à un responsable.

Séjour déclaré Jeunesse et Sport
Acceptation des bons caf – msa – ancv chèques vacances.